



SE POSITIONNER DANS LA DEMARCHE

Faire une VAE-une VES ou VAPP ?

Sur quel diplôme ? Pour quel accompagnement ?

SE POSITIONNER DANS LA DEMARCHE pour engager une VAE, une VES ou une VAPP dans de bonnes conditions : viser le diplôme en lien avec votre parcours et votre projet, avoir un avis et des conseils du responsable du diplôme, visualiser vos compétences et celles à développer, définir un calendrier d'accompagnement adapté à votre organisation personnelle et professionnelle, avoir un devis individualisé et préparer les démarches de recherche de financement. Le pôle Accueil, Orientation et Individualisation des Parcours (AOIP) vous conseille et vous accompagne dans cette étape de positionnement.

CONTACTS

Service Formation Continue et Alternance (SFCA)

6, rue Kléber CS 16926
35069 Rennes CEDEX
formation-continue.univ-rennes1.fr

Conseillère-accompagnatrice dédiée, du pôle AOIP

reva@univ-rennes1.fr

Assistante dispositifs de validations

Anne ROLLAND
reva@univ-rennes1.fr
02 23 23 62 43

Publics

Candidat souhaitant obtenir un diplôme grâce à son parcours et se pose des questions : Quelle validation (VAE-VES-VAPP) possible au regard de mon parcours et de mon projet professionnel ou personnel ? Quel diplôme puis-je viser grâce à mes expériences ? Est-il préférable aujourd'hui d'engager une VAE ou une VES ou suivre la formation par rapport à mon projet ? Est-ce que je pourrais faire une VAE ou une VES pour valider une grande partie du diplôme et suivre les cours et les examens pour obtenir la totalité du diplôme (blocs de compétences, modules de formation, ...) Quels parcours me proposeriez-vous pour obtenir ce diplôme ?

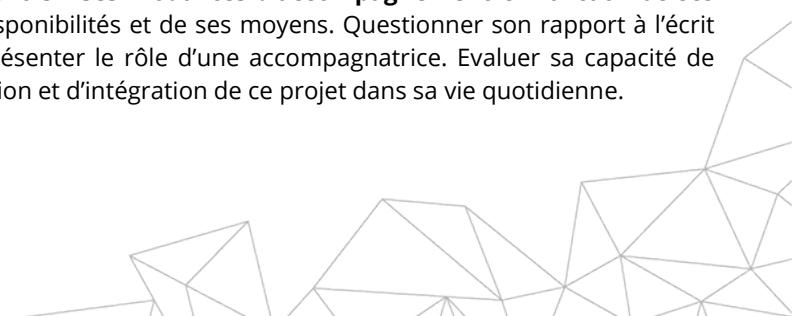
Objectifs du positionnement :

Etre capable de cibler un diplôme en repérant ses compétences, ses connaissances, ses capacités en lien : Chercher les certifications adaptées à votre demande. S'approprier le référentiel du diplôme. S'auto-évaluer. Estimer les écarts entre son parcours et les exigences du diplôme.

Etre capable de formuler sa demande et valoriser ses connaissances, compétences en lien avec le diplôme visé : Donner les preuves et les traces, un CV très détaillé et synthétique pour recevoir un avis, des conseils avant de vous engager

Etre capable de définir un parcours individualisé : Repérer les différents parcours aboutissant à l'obtention du diplôme. Etudier la faisabilité et l'opportunité d'entreprendre une démarche de validation aujourd'hui. Formaliser le parcours le plus adapté et obtenir un devis individualisé.

Etre capable de choisir ses modalités d'accompagnement en fonction de ses besoins, de ses disponibilités et de ses moyens. Questionner son rapport à l'écrit et à l'oral. Se représenter le rôle d'une accompagnatrice. Evaluer sa capacité de travail, d'organisation et d'intégration de ce projet dans sa vie quotidienne.



DEROULEMENT DU POSITIONNEMENT

Clarifier votre demande

Suivez une réunion d'information collective et rencontrez une conseillère du pôle AOIP : <https://formation-continue.univ-rennes1.fr/infovalidation>

Envoyer votre demande à une conseillère du pôle AOIP : reva@univ-rennes1.fr avec un **C.V. détaillé** : Vos fonctions, missions, activités, projets, outils, équipes, structures, formations courtes ou longues, activités extra professionnelles...

Ensuite, **un entretien avec une conseillère-accompagnatrice** du pôle AOIP vous permettra de clarifier votre demande, de vous sensibiliser à la démarche (ce que cela implique) et aux conditions de recevabilité (est-ce que mon parcours m'autorise à faire une VAE ? par exemple)

S'auto-évaluer

Vous situez par rapport aux diplômes que la conseillère aura pu repérer avec vous et les compétences, connaissances, capacités que vous avez grâce à un outil d'auto-évaluation.

Un entretien avec la conseillère, **vous aidera** à choisir le diplôme et le dispositif, le plus approprié à votre projet professionnel et à votre quotidien.

Définir le parcours le plus adapté

Vous recevrez **la trame d'un « pré-dossier »** de la part de la conseillère qui vous suit depuis le début pour étude auprès du responsable du diplôme que vous visez.

Vous obtiendrez alors un avis de faisabilité de votre demande et des conseils du responsable du diplôme **visé après étude de ce « pré-dossier »**.

Un entretien avec la conseillère vous aidera à interpréter l'avis et à estimer l'opportunité et les moyens pour engager la démarche (matériel, financier, contexte personnel /professionnel). Vous ferez un point sur le rôle de l'accompagnatrice, sur votre capacité de travail, d'organisation et d'appréhension de l'écrit et de l'oral.

Ensemble **vous définirez avec la conseillère le parcours le plus adapté** et les **modalités d'accompagnement** qui vous conviendront (individuel, collectif, à distance, en présentiel, nombre d'heure, durée, calendrier personnalisé).

Infos utiles

Durée : de 2 semaines à 3 mois max (*moins long pour les demandes de VES*)

Lieu de la prestation : SFCA, pôle AOIP, 6 rue Kléber, Rennes

Modalités : à distance (visio-mail-téléphone) et/ou en présentiel (entretien physique)

Documents remis à l'issue du positionnement

- Avis de faisabilité du responsable du diplôme
- Attestation de recevabilité administrative (VAE)
- Devis individualisé du parcours choisi
- Confirmation d'engagement

Prix de la prestation de positionnement pour une demande de VAE

- 150 euros (au dépôt du « pré-dossier »)

Prix de la prestation de positionnement pour une demande de VES

- 50 euros (au dépôt du « pré-dossier »)